

## Règlement de la 16ème édition du 17 au 25 mai 2025

### La manifestation :

Le festival « Photos dans Lerpt » est organisé par l'association du même nom en partenariat avec la ville de Saint Genest Lerpt (42) Il fait la promotion de la photographie dans sa diversité par une approche exigeante et populaire. Pendant dix jours, expositions, projections, débats, ateliers, événements dans la rue, sont organisés dans toute la ville.

### Candidatures / Sélection des exposants :

La manifestation est ouverte à tout candidat : professionnel, association, amateur, désireux d'exposer une série thématique de son choix. Les images seront envoyées avec leur scénographie par WeTransfer au format JPEG de taille environ :1920x1280 à l'adresse mail mentionnée ci-dessous et accompagnées de la « fiche d'inscription » complétée via le site ou sur la pièce jointe. **Date limite d'envoi : le 1er février 2025.**

Le comité de sélection s'assurera que le contenu et le niveau de qualité sont conformes à l'esprit de la manifestation. Chaque membre du jury établira ses choix en prenant en compte de critères tels que la qualité, l'homogénéité, l'originalité, l'intérêt pour le festival, la scénographie, ... Les séries retenues composeront la sélection officielle. La décision sera rendue par mail à chaque exposant au plus tard le 15 février 2025.

Pour chaque photographe sélectionné, il sera demandé de confirmer formellement sa participation par retour de mail sans quoi sa sélection deviendra caduque.

### Attribution de 3 prix :

- Le prix de la ville de St Genest-Lerpt, 200 €, récompensant un exposant plébiscité par le vote du public.
- Le prix Photos dans Lerpt, 200 €, délivré par l'association organisatrice récompensant un exposant pour l'exigence de sa démarche.
- La palme « Photographie Rencontres » délivrée par l'association du même nom et récompensant plus particulièrement une démarche d'auteur.

Le lauréat du prix de la ville devra fournir le fichier numérique d'une photo exposée afin qu'un tirage soit réalisé et intègre la photothèque de la ville.

La remise des prix se fera le samedi 24 mai lors d'une soirée publique durant laquelle chaque exposant pourra s'exprimer sur la globalité de son œuvre outre celle exposée. Il fournira en temps et heure 5 images représentatives de son travail qu'il commentera.

### Lieux d'exposition :

Les séries constituant la sélection officielle seront exposées dans l'espace polyvalent Louis Richard spécialement aménagé pour l'occasion.

D'autres expositions hors sélection seront installées dans divers lieux publics et privés de la commune.

### Horaires d'exposition :

Samedi 17 mai 15H à 19H – Dimanche 18 mai 10H à 19H. Semaine 14H30 à 19H – Samedi 24 mai 10H à 19H  
- Dimanche 25 mai 10H à 17H30.

### Accrochage :

Il commencera le vendredi 16 mai de 18h30 à 21h et le samedi 17 mai de 8H à 13H pour une ouverture au public à partir de 15H.

Chaque exposant disposera d'un espace compris entre 5 et 10 mètres sur une hauteur de 2m que nous affecterons selon les scénographies proposées.

L'accrochage sera à la charge de l'exposant avec le matériel mis à sa disposition : fils nylon, crochets, etc. Les organisateurs seront vigilants quant au nombre de photos, la qualité des tirages, l'encadrement et la mise en scène. Ils se réservent le droit de faire modifier par l'exposant un travail jugé non conforme à l'image de la manifestation. Seront fournis des supports pour poser quelques documents. Pour un confort de lecture du public, il sera demandé de restreindre au maximum des installations telles que tables, chaises, râteliers porte tirages, dans l'espace d'exposition.

### Vernissage et soirée du 17 mai:

Il se déroulera à l'espace polyvalent Louis Richard le samedi 17 mai à partir de 17H. Il sera suivi d'un repas offert aux exposants. Une participation sera demandée aux accompagnants.

### **Décrochage :**

Il s'effectuera à la charge de l'exposant le dimanche 25 mai à partir de 17H30. Si un exposant n'a pas la possibilité de décrocher ses images, il pourra se les faire réexpédier par les organisateurs et prévoira à cet effet des emballages en dur les protégeant efficacement. Une somme variable couvrant les frais de transport selon les lieux de destination lui sera demandée. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables de dégradations commises durant le transport du fait d'un emballage fragile ou inapproprié. Dans les autres cas, la responsabilité du transporteur pourra être engagée.

### **Vente de photos ou de livres :**

Les exposants auront la possibilité de mettre à la vente et dédicacer leurs livres ou photographies sur leur stand. Aucune commission ne sera demandée.

### **Engagement de participation :**

Chaque sélectionné, en acceptant ce règlement, s'engage sur sa participation. Il laissera en place ses images le temps du festival. En cas d'impossibilité pour force majeure, il devra avertir l'organisation le plus tôt possible. Il s'engage également à ne réclamer aucun droit ou contrepartie financière à la présentation de ses images ou à leur exploitation dans un but non lucratif sur les supports et moyens de communication présents ou futurs de la manifestation.

L'exposant garantit également au comité d'organisation qu'il dispose de tous les droits et autorisations à la fixation et utilisation des images conformément à l'article 9 du code civil (droit à l'image) et à l'article L 122-4 du CPI (droits de la propriété intellectuelle et droits d'auteur).

### **Présence sur le festival :**

La présence des exposants est souhaitable surtout lors des 2 week-ends et concoure à la richesse des échanges avec le public et entre exposants.

### **Hébergement :**

Les organisateurs proposent l'hébergement des exposants les week-ends. Les places seront réservées en priorité à ceux qui viennent de loin. Les réservations devront être confirmées avant le 15 avril 2025.

### **Soirées :**

Plusieurs événements sont organisés durant le festival, en soirée ou en journée. Les exposants souhaitant animer une conférence, un atelier, un stage, un débat, sont invités à le faire connaître au moment de leur candidature. Nous mettons l'accent sur le côté qualitatif attendu.

### **Assurance :**

Les expositions seront gardées tout au long du festival. Cependant, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, incendie, détérioration de quelque nature que ce soit des œuvres présentées. Les photographes doivent avoir souscrit un contrat d'assurance individuel.

### **Communication de l'événement :**

Elle se fera au travers d'un programme imprimé, d'affiches, sur les sites web de la ville, de l'association et de manière générale dans les journaux, presse spécialisée, radios, TV locales, régionales et réseaux sociaux.

### **Adresses mails pour envoi des séries ou divers échanges :**

- Pour envoi par WeTransfer : [contact@photosdanslerpt.fr](mailto:contact@photosdanslerpt.fr)
- Pour demandes ou questions diverses : [contact@photosdanslerpt.fr](mailto:contact@photosdanslerpt.fr)

**Toutes infos complémentaires, inscriptions et docs à télécharger sont sur notre site : [www.photosdanslerpt.fr](http://www.photosdanslerpt.fr)**



Photos dans Lerpt 2025 du 17 mai au 25 mai – 16<sup>ème</sup> édition

## Fiche d'inscription

Nom :	Prénom :	Nom d'auteur :
Adresse email :		Tel :
Adresse postale :		

Parcours artistique de l'exposant (première exposition, déjà exposé, diffusé, domaines de prédilection, etc) :

Descriptif du projet proposé :

Taille et nombres de photos (dimensions extérieures des cadres : L x H). Nous attirons votre attention sur l'importance de nous fournir une scénographie. Votre série sera jugée en partie sur ce critère.

Demandes particulières (ex : diaporama, autres supports) :

Hébergement :

Les organisateurs proposent l'hébergement des exposants les week-ends. Les places seront réservées en priorité à ceux qui viennent de loin. Les réservations devront être confirmées avant le 15 avril 2025.

- Besoin d'hébergement les 16 mai au soir et 17 mai au soir, nb de personnes :
- Besoin d'hébergement les 23 mai au soir et 24 mai au soir, nb de personnes :

*Je souhaite exposer à Photos dans Lerpt 2025.*

*J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte les termes.*      Le :

Signature (lu et approuvé) :

*Inscrivez-vous directement via le site ou téléchargez le règlement et la fiche d'inscription et renvoyez vos séries ainsi que votre fiche d'inscription par WeTransfer à l'adresse suivante : [contact@photosdanslerpt.fr](mailto:contact@photosdanslerpt.fr)*

*Inscription en ligne et toutes infos sur notre site : [www.photosdanslerpt.fr](http://www.photosdanslerpt.fr)*